

ADR Institute of Canada Launches New Rules, Designation and Course for "Med-Arb"

FOR IMMEDIATE RELEASE
August 20, 2020

La version française suit

Since December 2015, ADRIIC has considered and committed to develop guidelines or a framework for Med-Arb processes. Since then, ADRIIC has also considered a Med-Arb designation for practitioners who can demonstrate the appropriate education and experience.

Med-Arb is a hybrid approach that combines the benefits of mediation and arbitration. Parties first attempt to collaborate on an agreement through non-binding mediation, with the help of a mediator. If the mediation does not result in a settlement, the mediator assumes the role of arbitrator and, following agreed upon arbitration procedures, issues a binding decision.

ADRIIC President Andrew Butt commented: "Med-Arb is becoming increasingly popular. We are delighted to launch this exciting new Med-Arb framework. As Canada's leading ADR (alternative dispute resolution) organization, our mission is to promote and maintain the highest ADR practice standards. We took our time to ensure the new Rules blend seamlessly with our existing Mediation Rules and Arbitration Rules. We have accomplished that goal."

The Med-Arb Rules¹, Med-Arb Course² information and Med-Arb designation³ criteria and application form are now downloadable at no charge in English and French at [ADRIIC.ca](https://adric.ca).

For further information please contact:

Janet McKay, Executive Director
ADR Institute of Canada (ADRIIC)
416-487-4733 x 105
executivedirector@adric.ca

With over 2400 member practitioners drawn from every corner of the country, ADRIIC is Canada's leading professional organization for alternative dispute resolution promoting conflict resolution through arbitration, mediation and other forms of ADR. ADRIIC sets a national standard for best practices and quality assurance for industry-leading arbitration and mediation rules, codes of ethics and conduct, and discipline and complaint procedures.

ADRIIC's affiliates include ADRIIC (BC), ADRIA (AB), ADRIIC (SK), ADRIIC (MB), ADRIIC (ON), IMAQ (QC) and ADRIIC (Atlantic Provinces).

-30-

¹ <https://adric.ca/rules-codes/adric-med-arb-rules/>

² <https://adric.ca/news/med-arb-foundational-workshop/>

³ <https://adric.ca/useful-links/professional-designations/chartered-med-arb/>

L'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada lance de nouvelles règles, un nouveau titre et formation pour la « médiation-arbitrage »

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
20 août 2020

Depuis décembre 2015, l'IAMC envisage d'élaborer des lignes directrices ou un cadre pour les processus de médiation-arbitrage et s'est engagé à le faire. Depuis, il a également envisagé la création d'un titre professionnel en médiation-arbitrage pour les praticiens qui peuvent démontrer qu'ils possèdent une formation et une expérience appropriées.

La médiation-arbitrage est une approche hybride qui combine les avantages de la médiation et ceux de l'arbitrage. Les parties doivent d'abord tenter de parvenir à un accord au moyen d'une médiation non exécutoire avec l'aide d'un médiateur. Si la médiation n'aboutit pas à un règlement, le médiateur agit à titre d'arbitre et, suivant des procédures d'arbitrage convenues, émet une décision contraignante.

Andrew Butt, président de l'IAMC a expliqué ce qui suit : « La médiation-arbitrage est de plus en plus populaire. Nous avons le plaisir de lancer ce nouveau cadre de médiation-arbitrage. En tant que principale organisation professionnelle en PRD (Prévention et Règlement des Différends) au Canada, notre mission est de promouvoir les normes les plus élevées dans la pratique de la PRD et de veiller à leur respect. Nous avons pris notre temps afin de veiller à ce que le nouveau règlement s'harmonise parfaitement avec nos règles de médiation et d'arbitrage existantes. Et nous avons atteint cet objectif. »

Vous pouvez dès maintenant télécharger gratuitement, en anglais et en français sur le site ADRIC.ca :

- les règles de la Méd-Arb⁴,
- les informations sur la formation Méd-Arb⁵,
- ainsi que le formulaire de demande et les critères de désignation Méd-Arb⁶.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Janet McKay, directrice générale
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC)
416 487-4733, poste 105
directricegenerale@adric.ca

Comptant plus de 2 400 membres provenant des quatre coins du pays, l'IAMC est le principal organisme professionnel en approches de prévention et de règlement des différends (PRD) du Canada. Il fait la promotion de la résolution des différends par l'entremise de l'arbitrage, de la médiation et d'autres formes de PRD. L'IAMC établit la norme en matière de pratiques exemplaires de PRD au Canada et il maintient également des Règles nationales d'arbitrage et de médiation, un Code de déontologie et de conduite et la Politique en matière de plaintes et de mesures disciplinaires.

Les affiliés de l'IAMC sont l'ADRBC (Colombie-Britannique), l'ADRIA (Alberta), l'ADRSK (Saskatchewan), l'ADRIIM (Manitoba), l'ADRIO (Ontario), l'IMAQ (Québec) et l'ADRAI (provinces de l'Atlantique).

⁴ <https://adric.ca/fr/rules-codes/adric-med-arb-rules/>

⁵ <https://adric.ca/fr/news/med-arb-foundational-workshop/>

⁶ <https://adric.ca/fr/useful-links/professional-designations/chartered-med-arb/>